

Le 16 février 2021

# Renouvellement de la Politique canadienne du sport

Analyse du contexte

Christa Costas-Bradstreet  
[Christa.costas@outlook.com](mailto:Christa.costas@outlook.com)  
(905) 407-4193

# Sommaire

## Introduction

Le présent document d'analyse de contexte et de rapport sommaire décrit les obstacles et les difficultés attribuables à la pandémie de COVID-19 que pourrait avoir à affronter le milieu sportif canadien au cours de la prochaine décennie. L'analyse porte sur les politiques, les stratégies et les travaux du Canada et d'autres pays se rapportant à la COVID-19, ainsi que sur d'autres documents trouvés en ligne.

Les recherches et les ressources traitant de l'avenir de la pratique des sports par suite de la pandémie de COVID-19 sont rares. La plupart des documents trouvés (y compris sur les sites des organismes nationaux de sport [ONS] et d'un échantillon d'organismes provinciaux de sport [OPS] et d'organismes locaux de sport [OLS], et sur le site Le Banc de l'Association canadienne des parcs et loisirs [ACPL]) sont essentiellement axés sur la façon dont les organismes de sport et de loisirs ont réagi à la pandémie, d'abord en mettant en œuvre des mesures de santé publique, puis en exécutant des protocoles de réouverture pour les installations et les programmes, au fur et à mesure que les restrictions étaient levées. Malgré la rareté de la littérature et d'autres documents associés aux obstacles et aux difficultés qui auront une incidence sur le milieu sportif canadien au cours de la prochaine décennie, des conversations sont engagées sur la nécessité et l'occasion pour le secteur des sports et des loisirs de « reconstruire en mieux ». En outre, des recherches et d'autres projets sont en cours en vue de cerner et d'aborder ces difficultés. Ces documents et ces conversations révèlent un désir de profiter de cette « pause » comme d'une occasion de chercher des renseignements sur les enjeux et d'affronter ces difficultés et ces obstacles.

## Thèmes majeurs

Un certain nombre de thèmes sont ressortis de l'analyse du contexte. Ces thèmes correspondent à de nombreux thèmes prioritaires dégagés par Goss Gilroy, Inc. dans l'Évaluation sommative de la politique canadienne du sport (PCS) 2.0, ainsi qu'aux thèmes cernés par le groupe de travail sur la mise en œuvre et le contrôle des politiques et aux constatations du document concernant les *résultats du sondage Delphi sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport* (18 décembre 2020), présentées par le Centre de documentation pour le sport (SIRC).

Un thème dominant touche l'équité et le fait que, bien que l'inégalité dans le sport ait toujours existé, ce problème a été mis en évidence et exacerbé par la pandémie. Bien que l'inégalité soit répandue chez de nombreux groupes de personnes et dans de nombreux systèmes, le statut socio-économique est le principal déterminant de la santé ainsi que de la pratique du sport récréatif et de l'activité physique. En outre, un grand nombre d'articles indiquent qu'il faut immédiatement s'occuper des domaines des femmes et des filles ainsi que de la race.

Un deuxième thème intéressant souligne la nécessité de promouvoir l'activité physique comme élément essentiel au maintien et à l'amélioration de la santé physique et mentale. Malgré une baisse initiale du niveau global d'activité physique, les gens ont commencé à se déplacer à l'extérieur et dans la nature pour

faire de l'activité physique et des activités sportives non structurées. L'activité physique à la maison et au moyen de la technologie est également apparue comme une tendance importante.

Bien sûr, le passage à des activités non structurées en plein air et à la maison semble être un changement logique étant donné la non-disponibilité des sports et des loisirs. Toutefois, un certain nombre d'articles mentionnent que ces tendances pourraient être là pour rester, mettant de l'avant un thème lié à une réinvention du sport. Parmi les raisons invoquées, mentionnons les revenus moindres dont disposent les familles pour l'inscription à des activités sportives, la crainte que les expériences sportives puissent être une source de contamination, ainsi que la gratitude et le plaisir procurés par la hausse du temps passé en famille allant de pair avec le ralentissement du rythme du vie et la réduction du nombre d'engagements. De plus, le secteur du sport invite de plus en plus les gens à trouver un équilibre entre le sport pour tous (sport communautaire et récréatif et activité physique) et le sport de haut niveau, avec un modèle de financement présentant trois niveaux harmonisés. Cela aiderait également le secteur à progresser vers un système sportif plus équitable et inclusif.

Les infrastructures seront un point majeur dont nous devons tenir compte à l'avenir, tant parce que les installations vieillissent (également une priorité antérieure à la pandémie liée à la COVID-19) que parce que, dans un monde post-pandémie, nous devons construire de nouvelles installations, de nouveaux parcs, sentiers, etc., ou les améliorer, pour nous prémunir ou lutter contre de futures pandémies. Il peut s'agir d'élargir des espaces communs et des corridors, d'améliorer les systèmes de surveillance de la qualité de l'air, de gérer les points de pincement et de s'adapter à de nouvelles procédures de prévention des maladies (p. ex. les procédures relatives à l'hygiène et au nettoyage rendues obligatoires par la santé publique). Les responsables des espaces et des endroits intérieurs et extérieurs devront proposer des lieux accessibles à tous les membres de la collectivité (p. ex. personnes en situation de handicap, hommes et femmes, personnes de différents groupes d'âge), dans un souci d'inclusion, et gérer les effets environnementaux. Le renouvellement de l'importance accordée aux espaces extérieurs exigera également de l'énergie et des fonds.

La pandémie de COVID-19 a exercé une importante pression financière sur les organismes de sport et de loisirs. Les conséquences d'une telle tension financière pourraient forcer de nombreux organismes à réduire leurs activités ou à y mettre définitivement un terme. Le tourisme sportif sera également touché ainsi que de nombreuses entreprises connexes. Certains sports, ceux qui sont pratiqués à l'intérieur et en équipe notamment, pourraient dans l'avenir être davantage soumis à une tension financière et à des difficultés que les sports individuels pratiqués à l'extérieur (p. ex. le golf, le tennis et le ski de fond). Le secteur des grands événements sportifs subira des pertes semblables à celles qu'enregistre le sport professionnel en raison de l'annulation des grands événements sportifs, de la baisse du nombre de spectateurs, des pertes au chapitre des ventes au détail et de la diminution des commandites. Les coûts des grands événements sportifs et des événements sportifs augmenteront en raison des mesures de santé et de sécurité plus rigoureuses.

Parmi les autres thèmes mis en évidence, mentionnons la nécessité d'élargir et d'améliorer les partenariats et les collaborations, ainsi que l'importance de mettre en place des plans de gestion du risque et un système national de surveillance et de suivi solide.

Le changement climatique, bien qu'il dépasse la portée de la présente analyse du contexte, est un autre thème majeur. Au nombre des points à prendre en considération figurent les suivants : comment réduire au minimum l'empreinte carbone laissée par les grands événements sportifs, les grands stades qui sont construits pour les tournois, mais qui ne sont pas toujours utilisés par la suite, les émissions de carbone produites par les déplacements des supporteurs et des participants, l'utilisation d'énergie, la restauration et le gaspillage alimentaire. Le changement climatique a également des effets sur le sport : par exemple, il y a les dommages subis par les surfaces de jeu en raison des températures extrêmes, les sécheresses, les inondations, les dégâts aux biens immobiliers causés par les tempêtes violentes, l'érosion côtière touchant les installations sportives, les hivers plus doux et le manque de neige menaçant les stations de ski, les canicules obligeant les organisateurs à modifier les événements sportifs ainsi que l'épuisement par la chaleur affectant les joueurs et les spectateurs, pour n'en nommer que quelques-uns.

Enfin, Sport Canada, en collaboration avec le secteur du sport, commence à examiner la PSC 3.0, et deux documents fondamentaux doivent être pris en compte dans les discussions : les objectifs de développement durable et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Les priorités stratégiques 2020-2021 de Sport New Zealand, la stratégie *Uniting the Movement* de Sport England et de nouveaux travaux réalisés au Canada, y compris le projet *ReImagine* RREC de l'ACPL, méritent également d'être pris en considération.

## Conclusion

Il existe un certain nombre d'excellents documents dont Sport Canada peut se servir dans l'élaboration de la PSC 3.0. La grande majorité des documents ont été rédigés par des organismes internationaux. Il est donc dans notre intérêt d'examiner les constatations de ces documents et de miser sur ces renseignements pour réaliser un « travail de réflexion » dans un contexte canadien. Une chose est certaine : qu'on le constate dans les données ou dans des histoires anecdotiques, l'activité physique, les loisirs et le sport sont importants pour la relance du Canada – sur le plan économique et du point de vue de la santé physique et mentale, et ils doivent être intégrés aux plans, aux stratégies et aux politiques de l'ensemble du gouvernement ainsi que des organismes non gouvernementaux et du secteur privé. Jamais il n'y a eu, pour le sport, de moment plus propice pour contribuer à la santé et au bien-être des Canadiens et des populations du monde entier.